

<http://ugtg.org/spip.php?article1370>



Messages de solidarité en réponse à l'appel de L'UGTG au mouvement ouvrier et démocratique et au CICR



- Dossiers - Répression -
Date de mise en ligne lundi 6 décembre 2010

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Bonjour Camarades, Tout d'abord merci pour votre soutien. Vous pouvez envoyer vos messages de protestation :

▶ **AU PREFET DE LA GUADELOUPE**

Fax : 0590 997570 / 0590 993929

▶ **AU PRESIDENT TRIBUNAL de GRANDE INTANCE de Pointe à Pitre (Guadeloupe)**

Fax : 0590 83 80 44

▶ **AU PRESIDENT TRIBUNAL de GRANDE INTANCE de Basse-Terre (Guadeloupe)**

Fax : 0590 80 63 69

▶ **AU PRESIDENT de la COUR D'APPEL de Basse-Terre (Guadeloupe)**

Fax : 0590 83 24 97

Copies à :

▶ **UGTG : Rue Paul Lacavé - Assainissement - 97110 POINTE.A.PITRE (Guadeloupe)**

Tél : 0590 83.10.07

Fax : 0590.89.08.70

e-mail : ugtg@wanadoo.fr / ugtg@ugtg.org

Syndicat LAB

**SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEUR-SE-S
ET LES PEUPLE DE GWADLOUP, MATINIK ET LA GUYANN !!**

Un an après la grève générale exemplaire menée par les travailleur-se-s de Guadeloupe, Martinique et de Guyanne, ceux et celles-ci restent mobilisé-e-s pour faire appliquer les accords conclus alors pour, entres autres, l'augmentation des bas-salaires, la baisse des produits alimentaire et du prix du carburant... **autant d'avancées arrachées par le peuple guadeloupéen et qui, aujourd'hui ne sont pas respectées !**

L'état colonial et le système capitaliste, main dans la main, développent un arsenal répressif dont l'unique objectif est fragiliser le mouvement ouvrier et plus particulièrement les mouvements LKP, K5F et de Guyanne.

Ainsi, en Guadeloupe, ces derniers mois, l'appareil répressif de l'Etat français a décidé d'éliminer toute contestation sociale, et plus particulièrement la centrale UGTG, majoritaire sur l'île.

Convocations et procès se succèdent :

▶

- " Des responsables de l'UGTG sont traduit-e-s en justice pour refus de prélèvements ADN,
- ▶ " Une déléguée syndicale UGTG a été condamnée à un an de prison avec sursis et + de 10 000 euros d'amende alors qu'elle avait été exclue du tribunal pour avoir tenté de s'exprimer en créole,
- ▶ " 9 militant-e-s du syndicat de l'hôtellerie sont convoqué-e-s devant le juge d'instruction. Ils et elles risquent la mise en examen pour homicide indirect, blessures indirecte et mise en danger de la vie d'autrui...
La justice française veut ainsi les rendre responsables, et plus particulièrement leur secrétaire général, Charly LENDO, de la mort accidentelle d'un jeune cyclomotoriste en février 2009.
- ▶ " Une des avocats de l'UGTG, Maître Sarah ARISTIDE, qui a fait l'objet de menaces, d'intimidations et d'agressions, est sauvagement molestée par des gendarmes le 22 octobre alors qu'elle tente de rentrer dans le palais de justice pour assurer la défense de Charly LENDO.

Le syndicat LAB tient à exprimer toute sa solidarité aux camarades de l'UGTG, face à de tels agissements qui bafouent des droits fondamentaux tels que le droit d'expression et le droit syndical.

LAB apporte également son soutien aux mouvements LKP, K5F et au Collectif contre la Vie Chère, à la veille de la grève générale qui débutera bientôt en Guadeloupe, Martinique et Guyanne, pour faire respecter les accords de 2009.

Pour cela, la Plateforme des Syndicats des Nations Sans Etat (PSNSE) a décidé d'organiser le 14 décembre, 1er jour de la grève générale, des actions de solidarité dans les pays respectifs où elle est présente.

**EN PAYS BASQUE LAB RELAIERA CETTE INITIATIVE EN ORGANISANT
UN RASSEMBLEMENT DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE DE BAYONNE À 18H.**

Vive la solidarité internationale entre les peuples !

Vive l'unité de la classe ouvrière !

LAB, le 06 décembre 2010

Jacques Gaillot

04 décembre 2010

J'adresse un message de solidarité à Élie Domota et à l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe, en cette période de répression syndicale et de remise en cause des accords signés. Une injustice n'est jamais une condition de paix.

En France nous sommes nombreux à vous soutenir.

Bonne lutte. Fraternellement.

Jacques Gaillot

Évêque de Partenia

Union syndicale Solidaires

Aux camarades de l'UGTG (Guadeloupe)

Le 3 décembre 2010,

La justice française continue à harceler le mouvement ouvrier guadeloupéen, et notamment les camarades de l'UGTG. L'Etat français multiplie les attaques contre celles et ceux qui se battent pour les droits du peuple de Guadeloupe.

Manifestement, Etat et patronat ne supportent pas que des organisations poursuivent la lutte pour faire respecter les accords du 26 février et du 4 mars 2009.

L'ex-secrétaire général de l'UGTG, Raymond Gautheriot, a été condamné en janvier à 3 mois de prison ferme et à des amendes. Des responsables de l'UGTG sont convoqués à la gendarmerie et poursuivis en justice, pour refus de se soumettre à des prélèvements d'ADN. Une déléguée syndicale UGTG est condamnée à 1 mois de prison avec sursis et plus de 10 000 euros d'amendes par la Cour d'Appel de Basse-Terre, après qu'on lui ait refusée de s'exprimer en créole, qu'on l'ait expulsée du tribunal, et que son avocat n'ait pu plaider.

9 militants du syndicat de l'Hôtellerie et de la Restauration affilié à l'UGTG sont convoqués du 7 au 10 décembre 2010 devant un juge d'instruction pour leur « éventuelle » mise en examen pour homicide indirect, blessures indirectes, mise en danger de la vie d'autrui et entrave à la liberté de la circulation. La justice française veut les rendre responsables, singulièrement Charly Lendo, de la mort accidentelle d'un jeune cyclomotoriste en février 2009.

Un des avocats de l'UGTG est l'objet de menaces, d'intimidations et d'agressions, ... puis est agressé par des gendarmes le 22 octobre, pour avoir tenté de rentrer dans le palais de justice pour assurer la défense de Charly Lendo.

L'Union syndicale Solidaires renouvelle toute sa solidarité aux camarades du LKP et aux camarades de l'UGTG. Etat et patronat comptent sur la répression pour affaiblir les outils militants qui ont permis au peuple de Guadeloupe de remporter d'importantes victoires sociales.

Il est de la responsabilité du mouvement syndical d'y répondre par un soutien, manifestation du caractère internationaliste et de classe du syndicalisme.

Solidarité !

Pour l'Union syndicale Solidaires :

Annick Coupé

Christian Mahieux